

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7319663501**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7319663501>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 février 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **24 - DORDOGNE**

### *AB CESAR*

*Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 euros*

*Siège social : 228 Chemin des Pierres Jaunes, le Grand Bois,*

*24340 MAREUIL EN PERIGORD  
537 570 921 RCS PERIGUEUX*

### **AVIS DE DISSOLUTION**

Suivant procès-verbal des décisions du 21 décembre 2022, la société HOFFMANN BROYAGE, société par actions simplifiée au capital de 229 580 euros, dont le siège social est situé 228 Chemins des Pierres Jaunes, Le Grand Bois, 24340 MAREUIL EN PERIGORD, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 353 883 648, associé unique de la société AB CESAR, a approuvé le projet de traité de fusion établi le 14 novembre 2022 visant l'absorption de AB CESAR, ainsi que les apports effectués et leur évaluation dans ce cadre.

Aux termes dudit traité, HOFFMANN BROYAGE est donc devenu propriétaire des biens apportés par AB CESAR à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion, soit au 21 décembre 2022. Il a cependant été prévu que toutes les opérations, actives et passives, effectuées par AB CESAR depuis le 1er janvier 2022 seront considérées comme réalisées pour le compte de HOFFMANN BROYAGE.

HOFFMANN BROYAGE, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de AB CESAR, absorbée, depuis une date antérieure au dépôt du projet de traité de fusion au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, AB CESAR s'est retrouvée dissoute sans liquidation à l'issue des décisions de HOFFMANN BROYAGE du 21 décembre 2022, laquelle a

constaté la réalisation définitive de la fusion susvisée.  
Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés  
au Registre du commerce et des sociétés de  
PERIGUEUX.  
Pour Avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

